



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Direction des ressources
humaines (DRH)
Sous-direction des carrières,
des parcours et de la rémunération
des personnels (SD2)
Bureau des personnels du travail
et de l'emploi (SD2E)

Personne chargée du dossier : Carole COUCKE

tél. : 01 44 38 36 96

mél. : carole.coucke@sg.social.gouv.fr

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation
professionnelle et du dialogue social

à

Monsieur le chef de l'Inspection générale des affaires
sociales

Mesdames et Messieurs les délégués, directeurs
et chefs de service et de mission de l'administration
centrale du ministère du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle et du dialogue social

Monsieur le directeur de l'institut national du travail,
de l'emploi et de la formation professionnelle

Mesdames et Messieurs les préfets de région
et de département

Copie :

- Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux des
entreprises, de la concurrence, de la consommation, du
travail et de l'emploi
- Mesdames et messieurs les directeurs des directions
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi
- Monsieur le directeur de la cohésion sociale, du travail,
de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-
Miquelon
- Directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation
et de la forêt (services régionaux de l'inspection du
travail, de l'emploi et de la politique sociale agricoles)

NOTE D'INFORMATION N° DRH/SD2E/2015/341 du 16 novembre 2015 modifiant la note
d'information N° DRH/SD2E/2015/323 du 30 octobre 2015 relative à l'avis de vacance de
poste de catégorie A

Je vous serais obligée de bien vouloir porter, sans délai, à la connaissance de tous les agents concernés le présent avis de vacances de postes qui complète celui diffusé par note n° 2015/323 du 30 octobre 2015.

Il est précisé que les postes « emploi » pourront être pourvus par des agents contractuels dans les mêmes conditions que les postes « fonction support ».

La CCP des agents contractuels du secteur travail est fixée au 24 novembre 2015.

Les demandes de mutation, doivent être transmises par la voie hiérarchique à la DRH/SD2 – 14 avenue Duquesne – 75350 Paris 07 SP **avant le 20 novembre 2015 au soir, délai de rigueur** au bureau SD2E pour les agents du corps de l'inspection du travail, au bureau SD2F pour les agents du corps des attachés d'administration de l'Etat et au bureau SD2B pour les agents contractuels.

Afin de respecter ce délai, les agents sont invités à transmettre dans un premier temps, leur demande, même non visée, par courriel aux fins d'enregistrement aux adresses suivantes :

Pour les agents relevant du bureau SD2E : sylvie.doulut@sg.social.gouv.fr
(Corps de l'inspection du travail) carole.coucke@sg.social.gouv.fr

Pour les agents relevant du bureau SD2F : verrier.christophe@sg.social.gouv.fr
(Corps des attachés) catherine.piget@sg.social.gouv.fr

Pour les agents relevant du bureau SD2B : sylvie.grangeau@sg.social.gouv.fr
(agents contractuels autres que MIT et IP)

Concernant les fiches de poste, il convient de prendre contact directement auprès des DIRECCTE et DIECCTE concernées pour les consulter.

Pour la ministre et par délégation,
l'adjointe au sous-directeur des carrières, des parcours
et de la rémunération des personnels

Evelyne BONNAFOUS

